



PROCÈS-VERBAL : SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la nouvelle salle du conseil, sur convocation et sous la présidence de M. BOUCHE Philippe, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Date de convocation : 06/04/2022

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : ALMAZOR Frédéric, ALQUIER Jean-Michel, ANGÉ Colette, BARDI Sophie, BOUCHE Philippe, CROUZILHAC Audrey, GALTIER Daniel, JOUARD Samuel, JUNG David, LAINÉ Corinne, LAUGÉ Jean, PELLEGRIS Christophe, RAYNAUD Martine, ROQUE Alix, SÉGUR Éric.

Séance ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : JOUARD Samuel

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MARS 2022

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la réunion du 22/03/2022 dont un exemplaire a été remis à chacun.

A L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE PV DE LA SÉANCE du 22/03/2022.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

a) Compte de gestion

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion est tenu par le comptable du Trésor (agent de l'État) et retrace la comptabilité communale de l'exercice ainsi que l'amortissement des investissements.
Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION 2021
RECETTES NETTES	905 206.36	570 916.66	1 476 123.02
DÉPENSES NETTES	653 289.67	368 627.58	1 021 917.25
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 251 916.69	+ 202 289.08	+ 454 205.77

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE 2020	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
INVESTISSEMENT	- 651 611.31		+ 251 916.69	- 399 694.62
FONCTIONNEMENT	+ 715 148.84	+ 358 281.31	+ 202 289.08	+ 559 156.61
TOTAL	+ 63 537.53	+ 358 281.31	+ 454 205.77	+ 159 461.99

Au résultat de clôture de + 159 461.99 € viennent se rajouter les restes à réaliser de **+ 219 950.00 €** le résultat de clôture définitif est de **+ 379 411.99 €**

L'assemblée est invitée à constater la stricte concordance entre le compte de gestion et le compte administratif.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué, à L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2021.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

b) Compte administratif

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif est tenu par le Maire dit « l'ordonnateur ».

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	368 627.58	570 916.66
	Résultat de la section		202 289.08
	Section d'investissement	653 289.67	905 206.36
	Résultat de la section		251 916.69
	Totaux toutes sections confondues	1 021 917.25	1 476 123.02
	Résultat de l'exercice		+ 454 205.77

.../...



		DÉPENSES	RECETTES
REPORTS DE N-1	Section de fonctionnement Cpte 002		356 867.53
	Section d'investissement Cpte 001	651 611.31	
Total réalisations et reports N-1 toutes sections confondues		1 673 528.56	1 832 990.55
Résultat de clôture			+ 159 461.99
RESTES A RÉALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	25 950.00	245 900.00
	Total des RAR		+ 219 950.00
RÉSULTATS CUMULÉS	Section de fonctionnement	368 627.58	927 784.19
	Résultat cumulé de la section		559 156.61
	Section d'investissement	1 330 850.98	1 151 106.36
	Résultat cumulé de la section	179 744.62	
	Totaux cumulés	1 699 478.56	2 078 890.55
RÉSULTAT DE CLOTURE DÉFINITIF			+ 379 411.99

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, par 14 VOIX (BOUCHE Ph., Maire, n'y ayant pas pris part), l'assemblée APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

c) Affectation des résultats de clôture 2021 repris au budget 2022

Monsieur le Maire propose l'affectation suivante des résultats :

- Excédent de fonctionnement + 559 156.61 €
- Résultat N en section d'investissement - 399 694.62 €
- **Solde des restes à réaliser d'investissement + 219 950.00 €**
- Solde d'exécution d'investissement - 179 744.62 €
- Besoin de financement 179 744.62 €

- **Affectation 2022 au R1068 + 179 744.62 €**
- **Report 2022 au R002 (fonctionnement) + 379 411.99 €** (559 156.61 € - besoin de financement 179 744.62 €)
- **Report 2021 au D001 - 399 694.62 €**

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 pour reprise au budget 2022.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

3. APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition :

- Taxe foncière bâti à 20.09 % qui assure un produit attendu de 227 805 € après transfert de la part Départementale au taux de 21.45 %, soit un taux global de 41.54 % ;
- Taxe foncière non bâti au taux de 73.37 % avec un produit attendu de 24 139 €.

La fiscalité s'élèvera à 251 944 € et sera compensée de :

- 4 644 € pour les locaux industriels et le Foncier Bâti et Non Bâti des personnes de conditions modeste
- 2 117 € au titre de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires.

Au budget 2022 au compte 73111 « contributions directes » est provisionné 254 060 € et 4 640 € au compte 74834 « compensations ».

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ l'assemblée FIXE :

- **Taxe foncière bâti** au **taux de 41.54 %** avec un produit attendu de 227 805 € (transfert de la part Départementale au taux de 21.45 % qui s'ajoute au taux communal de 20.09 %) ;
- **Taxe foncière non bâti** au **taux de 73.37 %** avec un produit attendu de 24 139 €.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

.../...

**4. APPROBATION DU BUDGET 2022**

Monsieur le Maire rappelle que le budget est un document prévisionnel qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses. Il permet d'engager et de mandater les dépenses dans la limite des crédits inscrits. Il doit être sincère et en équilibre.

Après report des résultats cumulés 2021, le budget 2022 s'élève à 2 644 065.61 € dont 1 537 703.62 € en section d'investissement et 1 106 361.99 € en section de fonctionnement.

Le fonctionnement permet de dégager vers la section d'investissement 515 000.00 €.

Monsieur le Maire donne lecture du budget 2022.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	159 800.00
012	Charges de personnel	204 150.00
65	Autres charges de gestion courante	55 520.00
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		419 470.00
66	Charges financières	9 200.00
022	Dépenses imprévues	1 982.99
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		430 652.99
023	Virement à la section d'investissement	515 000.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	160 709.00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		675 709.00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES		1 106 361.99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	VOTE
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	14 490.00
73	Impôts et taxes	283 845.00
74	Dotations, subventions de participations	164 690.00
75	Autres produits de gestion courante	71 500.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		534 525.00
76	Produits financiers	15.00
77	Produits exceptionnels	162 410.00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		696 950.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		30 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		726 950.00
R002	RÉSULTAT REPORTÉ	379 411.99
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES		1 106 361.99

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2021	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 080.00	10 420.00	11 500.00
21	Immobilisations corporelles	24 870.00	965 350.00	990 220.00
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		25 950.00	975 770.00	1 001 720.00
16	Emprunts et dettes assimilées		45 655.00	45 655.00
020	Dépenses imprévues		60 634.00	60 634.00
TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES			106 289.00	106 289.00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		25 950.00	1 082 059.00	1 108 009.00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		30 000.00	30 000.00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			30 000.00	30 000.00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		25 950.00	1 112 059.00	1 138 009.00
D001	RÉSULTAT NEGATIF REPORTÉ			399 694.62
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				1 537 703.62

.../...

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2021	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
13	Subventions d'investissement	245 900.00	216 610.00	462 510.00
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		245 900.00	216 610.00	462 510.00
10	Dotations, fonds et réserves		218 240.00	218 240.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		179 744.62	179 744.62
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 500.00	1 500.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES			399 484.62	399 484.62
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		245 900.00	616 094.62	861 994.62
021	Virement de la section de fonctionnement		515 000.00	515 000.00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		160 709.00	160 709.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			675 709.00	675 709.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				1 537 703.62

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE BUDGET 2022. Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

5. APPROBATION DES SUBVENTIONS 2022 ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que malgré la procédure bien connue par les associations Faugeroles pour demander la subvention annuelle de fonctionnement, uniquement trois associations ont déposé les dossiers.

Les versements suivants sont proposés, **sous réserve que les pièces exigées soient produites avant le 31 juillet 2022** (Statuts à jour, CR Assemblée Générale, bilan financier, rapport moral ...) pour un total de 4 600.00 € (imputation compte 6574).

1 000 €	Amis de l'école de Faugères
1 000 €	Pierres Sèches
700 €	Faugères d'Hier et d'Aujourd'hui
400 €	Commanderie du Faugères
400 €	Lo Sauta Rocs
300 €	Association communale de chasse
150 €	Collectif Orb et Monts Environnement (COME)
150 €	Diane des 3 Tours
150 €	Diane FFRP
150 €	Diane Les Copains
150 €	Club du 3 ^{ème} âge
50 €	Ligue contre le cancer du Faugérais qui regroupe les communes de Faugères, Laurens et Caussiniojols.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ l'assemblée DÉCIDE DU VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2022 pour un montant total réparti de 4 600.00€ sous réserve que les pièces soient produites avant le 31 juillet 2022.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

6. QUESTIONS DIVERSES

Transfert de la Maîtrise d'Ouvrage vers la Communauté de Communes Avant Monts pour projets d'investissement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.